2007-04345/

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Pont-Rouge - La ministre de la Culture et des Communications accorde 32 500 $ pour la restauration du pont Déry

Québec, le 29 septembre 2004 – La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, et le député de Portneuf, M. Jean-Pierre Soucy, annoncent le versement d'une subvention de 32 500 $ pour des travaux urgents de réparation de l'un des murs de soutènement du pont Déry, à Pont-Rouge.

« Les sites historiques de cette qualité méritent une attention toute particulière et je me suis assurée que les interventions faites à la structure des abords du pont Déry respecteront le caractère patrimonial du lieu. Ce pont, qui a si bien servi le développement de la municipalité, représente une part marquante de l'histoire de Pont-Rouge et, à ce titre, nous devons en assurer la sauvegarde », a déclaré Mme Beauchamp.

Le pont Déry, autrefois appelé pont Royal, surplombe la rivière Jacques-Cartier. Il fait partie d'un territoire, le site de pêche Déry, classé site historique en 1984 en raison notamment de l'ancien pont à péage et de la pêche au saumon qui s'y pratiquait autrefois. Les travaux de reconstruction de l'un des murs de soutènement du pont Déry, qui seront entrepris sous peu, permettront notamment de consolider sa structure tout en conservant son aspect actuel.

Le député de Portneuf se réjouit de l'annonce de cette subvention qui permettra de sécuriser l'accès à ce site exceptionnel et de conserver le caractère patrimonial du pont. «Je suis heureux que les travaux de restauration puissent se réaliser en 2004, année qui marque le 200e anniversaire de la maison Déry. Le site de pêche Déry illustre avec éloquence le mariage nature et culture qui fait la renommée de la région portneuvoise », a déclaré M. Soucy.

La subvention du ministère de la Culture et des Communications est accordée en vertu du programme Soutien aux municipalités pour des projets en patrimoine qui vise à appuyer les initiatives de sauvegarde et de mise en valeur d'immeubles du patrimoine québécois.

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture
et des Communications
Tél. : (418) 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007